



ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

lundi 14.12.2020 à 20h00

Halle de gymnastique Général-Guisan
à Courroux

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 31.08.2020.
2. Nomination complémentaire à la Commission de vérification des comptes.
3. Prendre connaissance et approuver le budget 2021, la quotité d'impôt et les taxes de la Commune mixte de Courroux.
4. Information à la population sur la révision du Plan d'Aménagement Local (PAL).
5. Informations diverses du Conseil communal.
6. Divers.

Le procès-verbal est en lecture libre sur le site internet www.courroux.ch et il peut, ainsi que les documents relatifs aux points de l'ordre du jour, être consulté au secrétariat communal.